

5.00 crédits

30.0 h + 6.0 h

Q2


**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Enseignants	Casini Annalisa ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	En partant de la législation belge sur le bien-être au travail et ses principes fondamentaux, le cours passera en revue les risques psychosociaux (l'organisation du travail, le contenu du travail, les conditions de travail, les conditions de vie au travail et les relations au travail) ainsi que leur conséquences potentielles (stress, burnout, bien-être etc.). Pour ce faire, nous mobiliserons la littérature scientifique portant sur les théories et les modèles les plus récents. Une attention particulière sera portée aux concepts de prévention des risques professionnels, de promotion de la santé au travail et d'inégalités sociales de santé au travail. Ce socle de connaissance sera exploité afin d'expliciter les méthodes et les démarches utiles dans l'élaboration d'une analyse scientifique des risques en entreprises ainsi qu'une intervention visant l'amélioration de la santé et du bien-être au travail.
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p><b><i>Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme de Master en politique économique et sociale, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• AA.1. Maîtriser et articuler les connaissances et les modèles théoriques de la psychologie du travail et de la santé au travail pour éclairer les processus individuels et organisationnels sous-tendant le bien-être au travail, dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé.</li> <li>• AA.2. Analyser des situations problématiques concrètes relatives aux questions de bien-être au travail en mobilisant les cadres théoriques pertinents, formuler des propositions de réponses et/ou d'actions concrètes et contextualisées.</li> <li>• AA.3. Concevoir et réaliser un travail de recherche-action, mettant en œuvre une démarche scientifique et une méthodologie rigoureuse, pour définir et approfondir l'analyse du bien-être au travail.</li> <li>• AA.4. Adopter une posture distanciée et faire preuve de réflexivité en regard de ses propres expériences pour analyser des problématiques liées à la question du bien-être au travail.</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><u>1e session</u></p> <p>L'évaluation consistera en un travail effectué en duo (ou trio, le cas échéant). Celle-ci consistera en l'élaboration d'un protocole comprenant une analyse des risques en entreprise ainsi qu'une intervention visant l'amélioration de la santé au travail. La note individuelle de chaque membre du duo sera pondérée en fonction des contributions auto-déclarée de chacun-e après concertation entre les deux parties.</p> <p><u>Rattrapage éventuel/2e session</u></p> <p>En cas d'absence lors de la dernière séance du cours, l'étudiant-e devra réaliser un travail individuel identique à celui qui aurait dû être réalisé en première session.</p>
Méthodes d'enseignement	Une panoplie de méthodes pédagogiques sera déployée allant du cours ex-cathedra aux méthodes plus participative (e.g., serious game, discussion en groupe, etc.) et les (auto)évaluations formatives
Contenu	<p>En partant de la législation belge sur le bien-être au travail et ses principes fondamentaux, le cours passera en revue les risques psychosociaux (l'organisation du travail, le contenu du travail, les conditions de travail, les conditions de vie au travail et les relations au travail) ainsi que leur conséquences potentielles (stress, burnout, etc.). Pour ce faire la littérature scientifique portant sur théories et modèles les plus récents sera mobilisée. Une attention particulière sera portée aux concepts de prévention des risques professionnels, promotion de la santé au travail et inégalités sociales de santé au travail. Ce socle de connaissance sera in fine exploité afin d'expliciter les méthodes et les démarches utiles dans l'élaboration d' une analyse des risques en entreprises ainsi qu'une intervention visant l'amélioration de la santé au travail.</p> <p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours vise prioritairement à amener les étudiant-es à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• AA.1. Maîtriser et articuler des savoirs disciplinaires et des modèles théoriques dans le champ social, politique, économique, ou culturel afin d'éclairer les questions du vivre ensemble, de la cohésion et de la justice sociale</li> <li>• AA.2. Analyser des situations problématiques concrètes, relatives à des questions économiques et sociales de la société contemporaine, sous différents angles disciplinaires en sciences humaines, élaborer des stratégies d'innovation et de transformation, formuler des propositions de réponses et/ou d'actions concrètes et contextualisées.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AA.3. Concevoir et réaliser un travail de recherche, mettant en œuvre une démarche scientifique et une méthodologie rigoureuse, pour définir et approfondir une problématique dans le champ social, politique, économique ou culturel.</li> <li>• AA.4. Adopter une posture distanciée et faire preuve de réflexivité en regard de ses propres expériences et en empruntant des angles d'approches différentes pour analyser des problématiques du champ social, politique, économique ou culturel.</li> <li>• AA.5. Anticiper les mutations sociétales dans une perspective d'action et de changement</li> <li>• AA.6. Mobiliser des compétences transversales (logique de développement continu, communication, travail en équipe, prise de responsabilité, compétences de transfert) indispensables pour concevoir et conduire avec efficacité des actions dans le champ social, politique, économique, ou culturel.</li> </ul>
Ressources en ligne	Différents articles et documents électroniques seront mis à disposition via Moodle et Teams
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gollac, M. &amp; Volkoff, S. (2006). La santé au travail et ses masques. <i>Actes de la recherche en sciences sociales</i>, no 163(3), 4-17. doi:10.3917/arss.163.0004.</li> <li>• SPF Emploi, DG Humanisation du travail, Travail et Concertation sociale (2006). Le stress au travail facteurs de risques, évaluation et prévention</li> <li>• Vandenbrande et al. (2012). Qualité du travail et de l'emploi en Belgique. HIVA-KU Leuven: Louvain.</li> <li>• Volkoff, S. &amp; Thébaud-Mony, A. (2000). 22. Santé au travail : l'inégalité des parcours. Dans : Didier Fassin éd., <i>Les inégalités sociales de santé</i> (pp. 349-361). Paris: La Découverte. <a href="https://doi.org/10.3917/dec.fassi.2000.01.0349">https://doi.org/10.3917/dec.fassi.2000.01.0349</a></li> </ul>
Faculté ou entité en charge:	OPES

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en politique économique et sociale (horaire décalé)	OPES2M	5		